

ROYAUME DU MAROC

OFFICE MAROCAIN DE LA PROPRIETE (19)
INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE



المملكة المغربية

المكتب المغربي
للملكية الصناعية والتجارية

(12) FASCICULE DE BREVET

(11) N° de publication : **MA 34496 B1** (51) Cl. internationale : **A47B 3/022**
(43) Date de publication : **02.09.2013**

(21) N° Dépôt : **34646**

(22) Date de Dépôt : **22.02.2012**

(71) Demandeur(s) : **BENNANI KAMAL, 258 BD BAHMAD CASABLANCA (MA)**

(72) Inventeur(s) : **BENNANI KAMAL**

(54) Titre : **DISPOSITIF SPÉCIFIQUE POUR ABLUTIONS ISLAMIQUES**

(57) Abrégé : DISPOSITIF QUI PERMET D'EFFECTUER LES ABLUTIONS ISLAMIQUES AVEC LE MAXIMUM DE CONFORT , ET DE FONCTIONNALITE VU QUE SES COMPOSANTS SONT CONCUS SUR MESURE AUTOURS DES DIFFERENTS GESTES DE CE RITUEL .IL EVITE AINSI SURTOUT CHEZ LES PERSONNES AGEES TOUS LES RISQUES (MAUX DE DOS ,CHUTE,FRACTURES ETC ...)LIES A L'USAGE DES MOYENS ACTUELS INADAPTES TELS QUE LES LAVABOS.

ABREGE

Dispositif qui permet d'effectuer les ablutions islamiques avec le maximum de confort, et de fonctionnalité vu que ses composants sont conçus sur mesure autour des différents gestes de ce rituel .Il évite ainsi surtout chez les personnes âgées tous les risques (maux de dos, chute, fractures etc.) ...liés à l'usage des moyens actuels inadaptés tels que les lavabos.

02 SEPT 2013

Dispositif spécifique pour ablutions islamiques(Woudoue)

DESCRIPTION

La présente invention est un dispositif sanitaire susceptible de devenir un poste de toilette incontournable dans la salle de bain du foyer musulman.

A l'état actuel des choses, les ablutions se déroulent le plus souvent debout, au moyen d'un lavabo plus ou moins étroit, au prix de quelques acrobaties tolérables chez le sujet jeune. Les choses se compliquent chez le sujet est âgé, surtout en position monopodale, avec risque réel de douleurs du dos, vertige, chute, fracture...(Photo 1).

Le nouveau dispositif rapproche autant que possible les "ablutions" du sujet qui les pratique, de façon à minimiser autant que possible l'effort, et les risques qui en découlent :

- ❖ La position assise :
 - Elle est obligatoire pour les quatre modèles proposés (tabouret incorporé sur le modèle complet et le modèle collectivités).
 - Elle donne plus de confort et réduit largement les risques.
- ❖ Le dispositif comporte schématiquement trois parties essentielles sur tous les modèles (fig. 1) :
 - La partie antero-inferieure :

Elle correspond aux gestes des ablutions de la tête en général : Bouche (madmada), nez (istinchar et istinchar), visage(ghasl alwajh), cheveux (mash arraaas), oreilles(mash aloudounaine) .

Elle est suffisamment basse (environ 40 cm), et étroite (environ 30 cm) pour se positionner entre les deux jambes du sujet et permettre ainsi d'effectuer ces gestes par une légère flexion antérieure du cou (photo 2).
 - La partie centrale :

Elle correspond essentiellement au lavage des pieds (ghasl arrijlaine), geste le plus critique chez le sujet âgé.

Elle comporte un plan incliné (d'une importance capitale), qui reçoit le pied de manière très naturelle avec une légère flexion du dos. (Photo 3)
 - La partie postéro supérieure :

Elle correspond au lavage des mains et bras (ghasl alyadaine lla almarfikaine).

Elle est suffisamment large pour englober les gestes des ablutions pour les membres supérieurs (photo 4).
- ❖ Il comporte des éléments plus secondaires, mais utiles :
 - La possibilité de placer un plan horizontal amovible, en verre (ou tout autre matériau mouillable) .Il est destiné à mettre un ustensile adapté aux ablutions à la manière traditionnelle islamique, qui encourage à économiser l'eau (Takilil almaa) (Fig. 2).
 - Rien n'empêche également d'incorporer des motifs décoratifs typiquement marocains, à certains endroits adaptés, comme par exemple au niveau du plan incliné recevant le pied en cours de lavage. Cela permet aussi d'obtenir une surface rugueuse pour éviter le dérapage des pieds (Fig. 3).

L'invention propose quatre versions du dispositif :

❖ Modèle simple (Fig. 4) :

- Ce modèle simplifié au maximum devrait trouver sa place facilement dans une salle de bain au sein d'une habitation déjà construite et fonctionnelle. D'abord du fait de son prix qui sera sans doute accessible. Ensuite, du fait de sa taille qui ne dépasse pas celle d'un bidet en longueur, et qu'on pourra lui substituer vu que ce dernier est souvent peu utilisé.
- Il comporte toutes les caractéristiques sus citées, avec en plus un petit espace de rangement qui pourra servir à mettre une serviette pour les pieds.

❖ Modèle complet (Fig. 5) :

- Destiné à équiper les salles de bains des nouvelles constructions en tant que poste de toilette indispensable dans les futurs foyers musulmans.
- Il comporte en plus des éléments de base :
 - Un siège incorporé avec dossier.
 - Des pose-pieds, pouvant être recouverts d'un tapis serviette, afin de recevoir directement les pieds mouillés du sujet. On évite ainsi d'asperger inutilement la salle de bain de larges flaques d'eau, si désagréables pour les maitresses de maison.

❖ Modèle mobile (Fig. 6) :

- Destiné d'abord au handicapés, mais peut être utilisé dans les hôpitaux, les transports par avion ou bateau, les invités à la maison etc. ...
- Il comporte juste les éléments de base, mais équipé de :
 - Deux réservoirs pour l'apport et la vidange d'eau.
 - Roulettes pour la mobilité ,avec système de blocage.
 - Porte- serviettes incorporé.

❖ Modèle collectivités (Fig. 7) :

- Destiné essentiellement aux mosquées, mais peut équiper les blocs administratifs, les cités universitaires etc. ...
- Il comporte les mêmes éléments que le modèle complet (siège et pose-pieds) avec au moins 3 modules (3 dispositifs complets) alignés, deux latéraux, et un central qu'on peut dupliquer selon la longueur de rangée souhaitée. A noter que Les modules de dimensions standard, ont pour but de faciliter la fabrication à l'échelle industrielle.

NB : Tous les modèles peuvent évidemment recevoir des accessoires (robinets, siphons, etc) issus des dernières technologies ,dans un but économique, pratique, ou simplement esthétique (mitigeur, douchettes mobiles, robinet automatique actionné par cellule photo électrique, robinet thermostatique, etc....)

Applications industrielles :

Etant donné que le produit résultant de cette invention s'adresse à de larges tranches de la population, il est logique que sa fabrication soit du ressort des industries sanitaires à gros tirages et à moindre cout : céramique, matières plastiques adaptées, matériaux composites ...

LEGENDE DESSINS ET PHOTOS

Fig. 1 A = Partie postero-supérieure

B = Partie centrale

C = Partie antero-inferieure

Fig. 2 1 = Plan horizontal amovible

2 = Récipient pour ablutions

Fig. 3 1 = Motif décoratif

Fig. 4 1 = Espace de rangement

Fig. 5 1 = Siège incorporé

2 = Pose-pieds

Fig. 6 1 = réservoirs postérieurs

2 = Roulettes avec blocage

3 = Porte-serviettes

Fig. 7 1 = Module latéral droit

2 = Module latéral gauche

3 = Module central

4 = Extension rangée en rajoutant des modules centraux

Photo -1 = Ablutions avec les moyens actuels

Photos 2-3-4 =Ablutions avec le nouveau dispositif proposé

NB 1: Les photos sont réalisées avec une maquette en bois étanchéifié qui reproduit grossièrement l'essentiel du dispositif.

NB2 :Les dessins sont faits grâce à un logiciel de modélisation 3D

REVENDICATIONS

- 1-** Dispositif sanitaire doté d'une forme et de fonctionnalités spécifiques caractérisés en ce qu'ils s'adaptent geste par geste aux différentes étapes des ablutions islamiques cités par ordre d'importance:
 - Partie centrale avec plan incliné .Elle correspond au lavage des pieds (Fig.1, et photo 3)
 - Partie antero -inférieure suffisamment étroite et basse pour se positionner entre les jambes du sujet. Elle correspond au lavage de la tête et du visage (Fig. 1, et photo 2).
 - Partie supéro-postérieure assez large pour englober le lavage des membres supérieurs. (Fig. 1, et photo 4).
 - Poses pied pour s'essuyer d'emblée les pieds (sur certains modèles).
- 2-** Afin de s'adapter aux différentes parties citées dans la revendication 1, le dispositif est caractérisé en ce que tout le rituel des ablutions doit s'effectuer obligatoirement en position assise pour pouvoir les utiliser.
- 3-** Dispositif, qui selon la revendication 1, est susceptible d'être fabriqué, en céramique, plastique, polyester armé de fibres de verre, ou tout autre matériau garantissant l'étanchéité



Photo-1

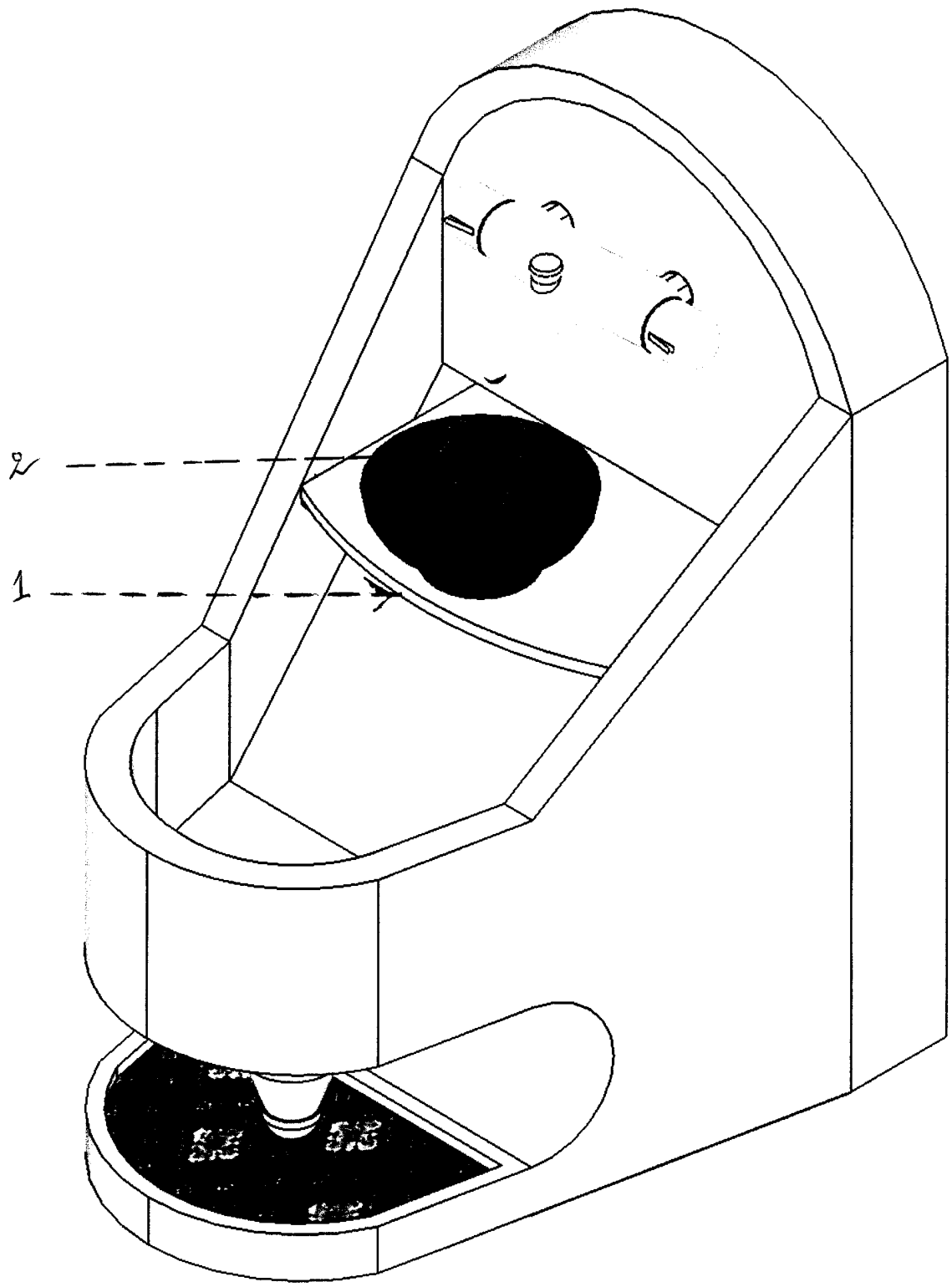


Fig. 2

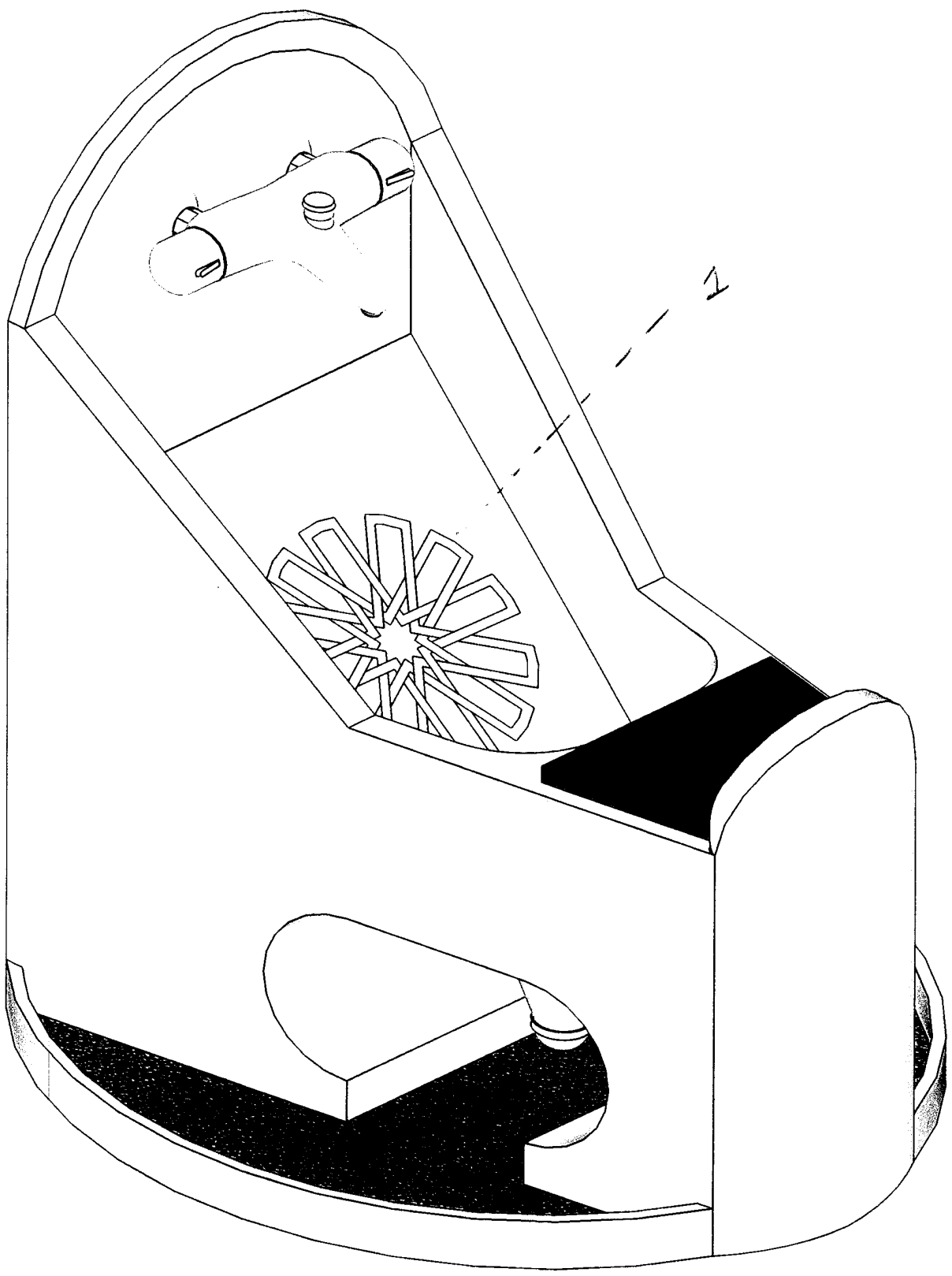


Fig - 3

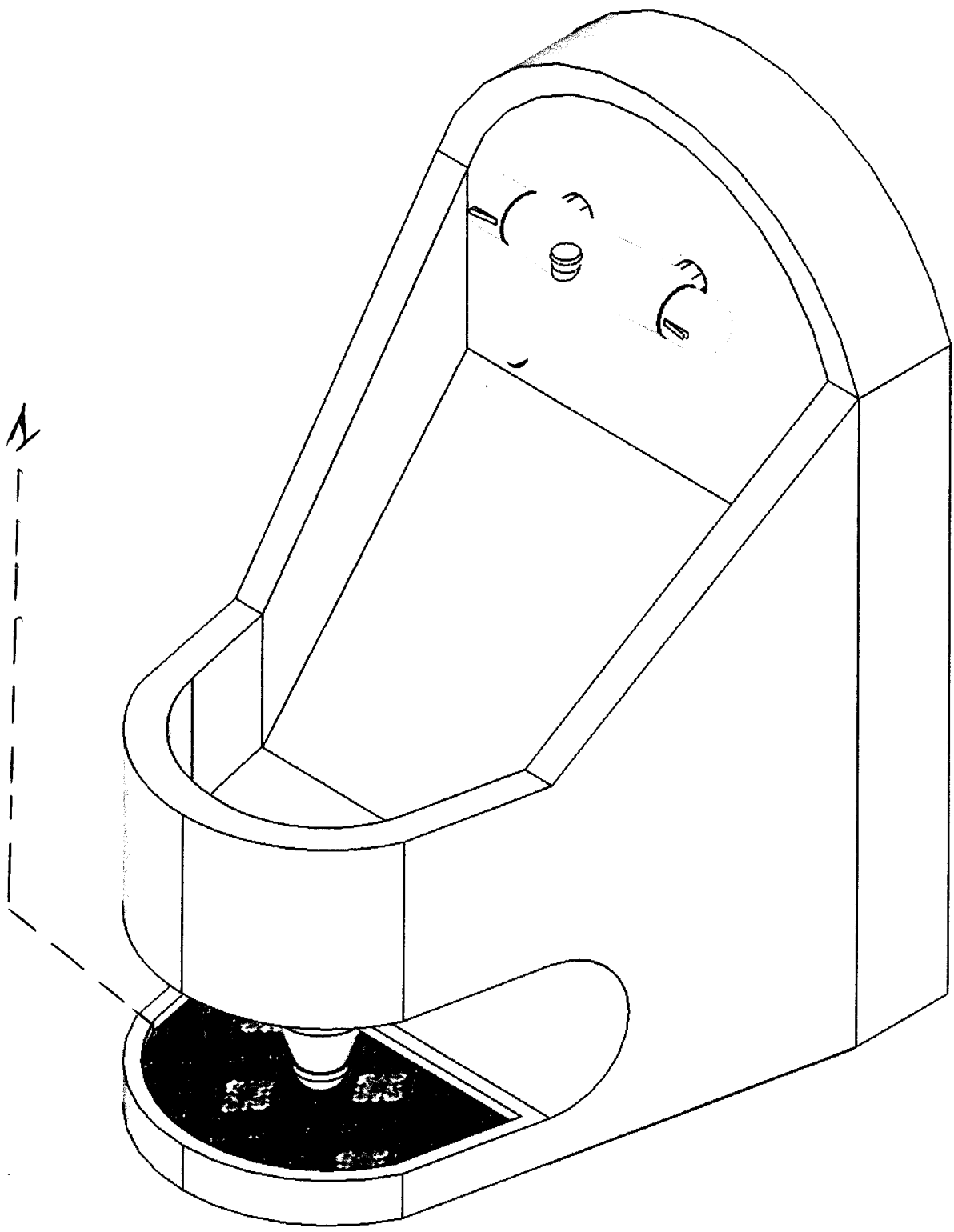


Fig-4

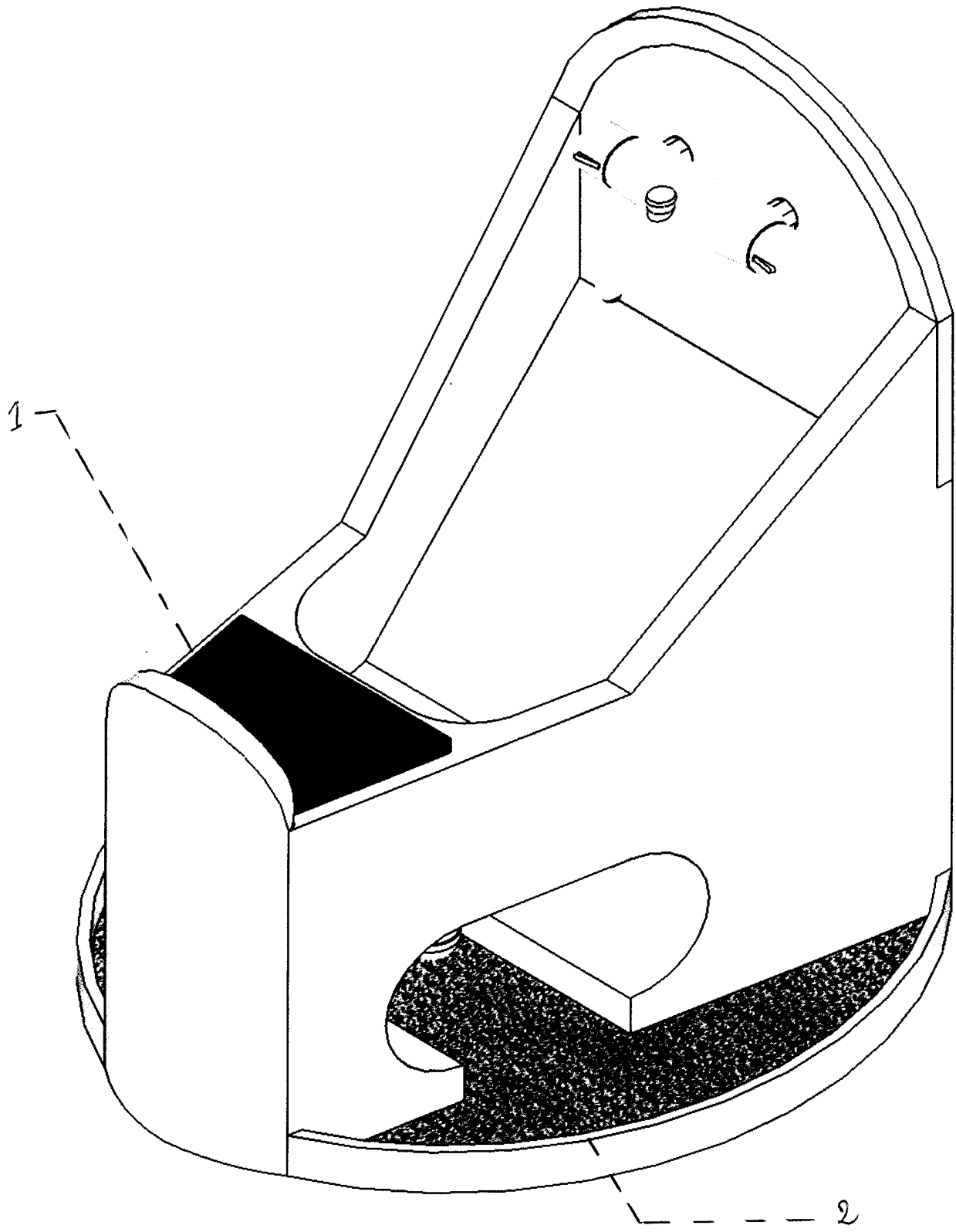


Fig-5



Photo -2



Photo -3

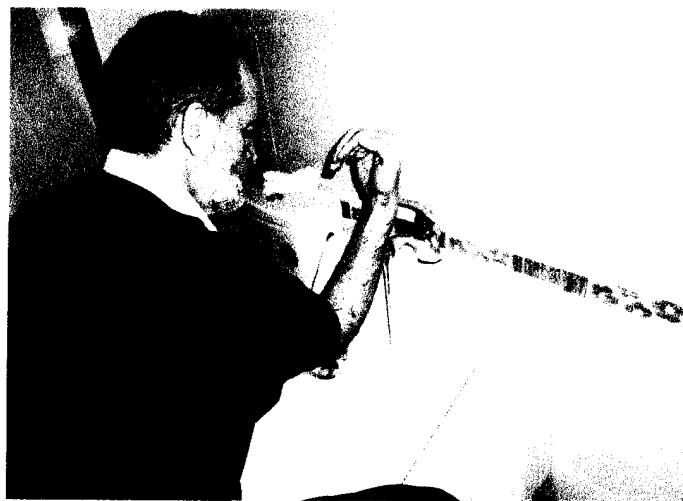


Photo-4

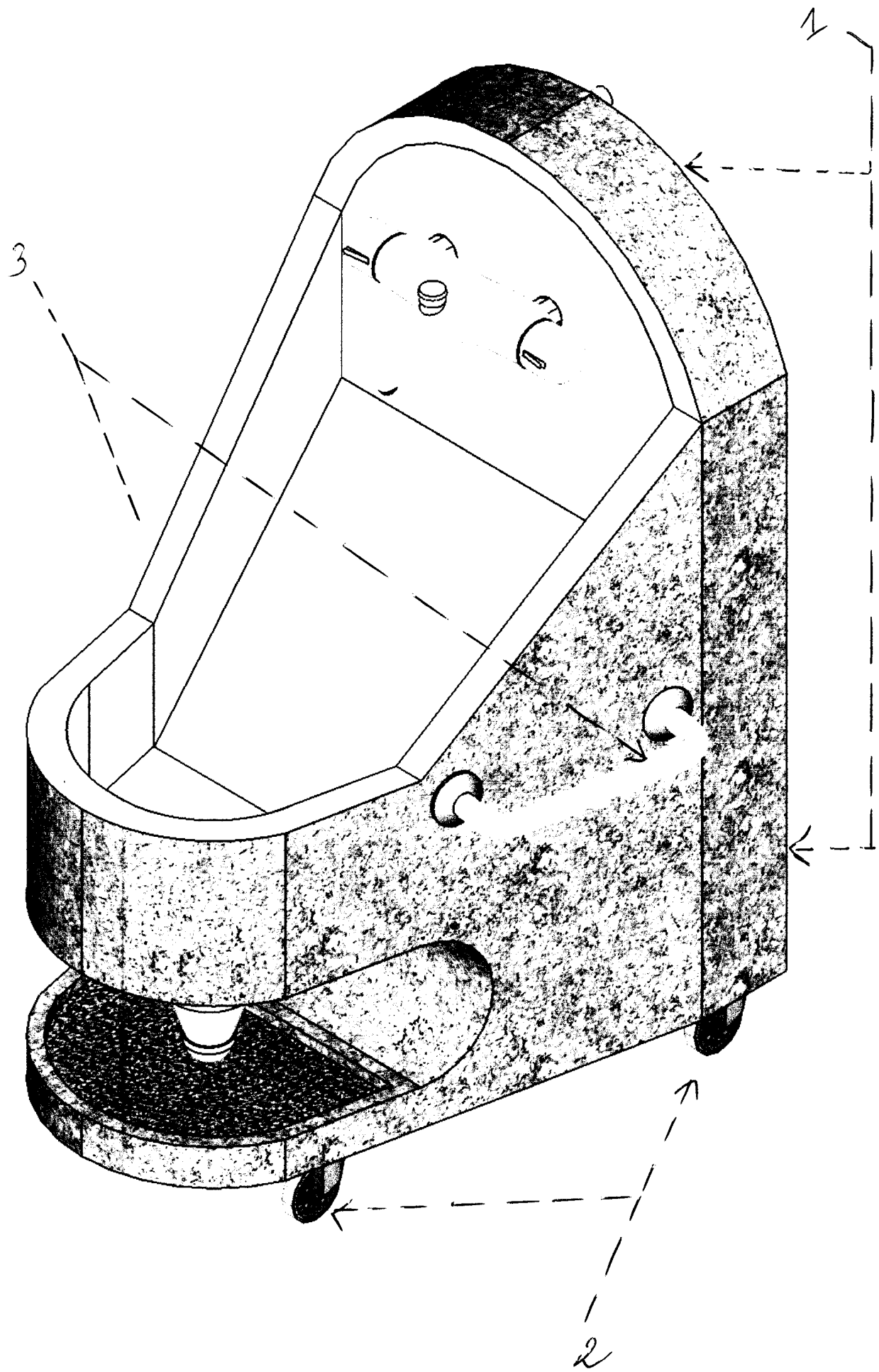


Fig-6

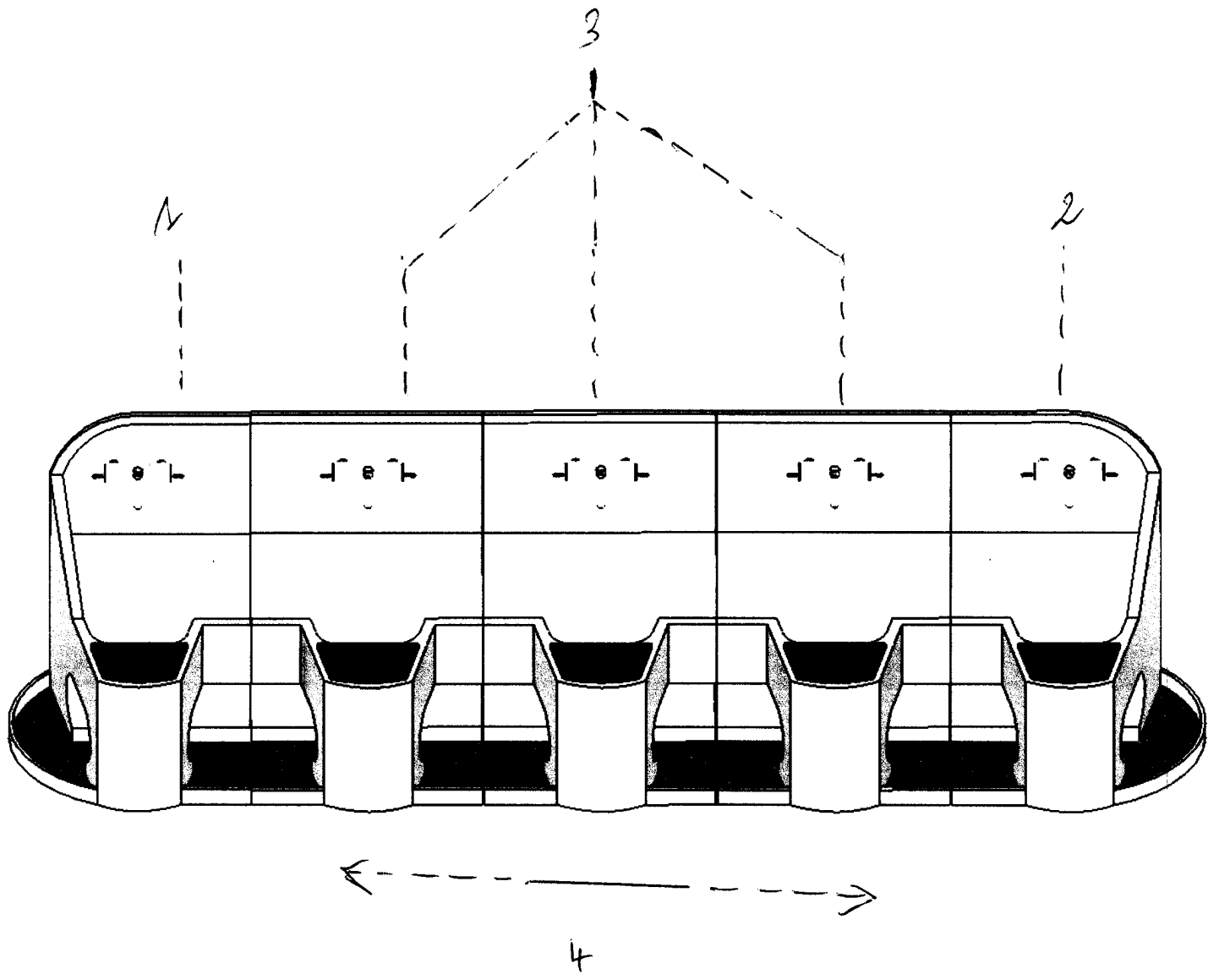


Fig- 7